



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 100009

Texte de la question

Mme Geneviève Gaillard attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la trop faible place réservée à l'économie sociale et solidaire dans les programmes de l'enseignement secondaire. En France, l'économie sociale et solidaire représente près de 8 % du PIB et emploie 1 salarié sur 10. Le rapport remis au Premier ministre en avril 2010 relève que ce secteur est insuffisamment connu et fait le constat de la faiblesse de sa prise en compte dans l'enseignement. En effet, force est de constater que l'économie sociale et solidaire est peu présente dans les programmes de l'enseignement secondaire et, quand elle est traitée dans les manuels scolaires, elle se résume aux seules associations et coopératives. La mutualité, qu'elle soit d'assurances ou de santé, est totalement passée sous silence malgré le poids qu'elle représente dans l'économie de notre pays. Aussi, elle lui demande s'il entend donner à l'économie sociale et solidaire toute la place qui lui revient dans les programmes de l'enseignement secondaire et dans quel délai.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Gaillard](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100009

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2011, page 1411

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)